



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL

-

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction de la Ligue Réunionnaise de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **dimanche 29 novembre 2026**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du mercredi 30 septembre 2026 au vendredi 30 octobre 2026, à minuit**.

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique, envoyé à la Ligue, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante : election-codir@lrf.re
Il est également possible d'adresser des questions à la Commission par courriel à l'adresse indiquée ci-dessus pour toute question liée à la recevabilité de sa liste en amont de son dépôt.

Rappels :

- tout candidat doit remplir, **à la date de déclaration de sa candidature**, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue ;
- En particulier, il est rappelé que l'article 13.2.1 prévoit que « Est éligible au Comité Directeur tout membre individuel de la FFF, de la Ligue ainsi que tout licencié d'un Club ayant son siège sur le Territoire et en règle avec la FFF et la Ligue ». Deux précisions sont apportées concernant la mise en œuvre de cette stipulation :

- °le candidat doit appartenir à un Club qui est à jour de ses cotisations relatives à l'engagement et aux licences de ses adhérents ;

- °le présent appel à candidatures comporte la liste des Clubs en règle à ce titre.

- l'élection a lieu au scrutin de liste bloquée (pour plus de précisions sur ce mode de scrutin, voir l'article 13.3 des Statuts de la Ligue).

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire annexé.



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 NOVEMBRE 2026

DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer à la Ligue par courrier électronique avant le 30/10/2026, à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Le cas échéant, nom de la liste :

☐ Déclare la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction de la Ligue Réunionnaise de Football.

☐ Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :
- d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
- d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,
qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature de la tête de liste :

Rappel : les candidats inscrits sur la liste doivent remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- **La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,**
- **Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb – sauf le candidat tête de liste qui fait déjà cette déclaration ci-dessus),**
- **Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,**
- **Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.**

NOM DE LA LISTE :

LISTE DES MEMBRES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Tête de liste</u> N°1				
<u>Arbitre*</u> N°2				
<u>Educateur**</u> N°3				
<u>Femme</u> N°4				
<u>Médecin</u> N°5				
N°6				
N°7				
N°8				
N°9				
N°10				

Rappel : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin en application de l'article 13.1 des Statuts de la LRF.

*Répondant aux critères d'éligibilité de l'article 13.2.2 a) des Statuts de la LRF

**Répondant aux critères d'éligibilité de l'article 13.2.2 b) des Statuts de la LRF



	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
N°11				
N°12				
N°13				
N°14				
N°15				
N°16				
N°17				
N°18				
N°19				
N°20				

Rappel : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin en application de l'article 13.1 des Statuts de la LRF.

*Répondant aux critères d'éligibilité de l'article 13.2.2 a) des Statuts de la LRF

**Répondant aux critères d'éligibilité de l'article 13.2.2 b) des Statuts de la LRF



DECLARATION INDIVIDUELLE DE NON-CONDAMNATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

☐ Déclare me porter candidat(e) à l'élection du Comité de Direction de la Ligue Réunionnaise de Football,
sur la liste

ayant comme tête de liste M. / Mme

☐ Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :

. d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,

. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,

qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à

Le

.....

(signature)



ELECTION DE LA DELEGATION DE LA LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2026.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 30/09/2026 au 30/10/2026, à minuit.**

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique, envoyé à la Ligue, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante : election-codir@lrf.re

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité définies aux articles 4, 10 et 11 des Statuts de la F.F.F.,
- toute candidature doit être présentée en binôme "titulaire + suppléant",
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire annexé correspondant au poste concerné.

ELECTION DE LA DELEGATION DE LIGUE POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale, **au poste de Président de la Ligue**,

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur ne faire l'objet :
 - . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e)s aux élections des instances fédérales.

Rappels :

- chacun des candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.
- chacun des candidats ci-dessus doit joindre une copie de sa pièce d'identité.



Liste des clubs 2026 à jour de leurs cotisations pour l'Engagement et les Licences/assurance

REGIONALE 1

ST PAULOISE F. C.
A. S. EXCELSIOR
ENT. S. DOMINICAINE
TROIS BASSINS F. C.
J. S. ST PIERROISE
JS STE ROSIENNE
ST DENIS F. C.
LA TAMPONNAISE
A.T C. F. PITON ST LEU
S. S. JEANNE D'ARC
FC BAGATELLE STE SUZANNE
UNION SPORTING BENEDICTIN
FC LA VILLE DE SAINTE SUZANNE
A. S. ST LOUISIENNE

REGIONALE 2

AJS BOIS D OLIVE
JS SAINTE ANNOISE
AS POUDRIERE
OLYMPIQUE ENTRE DEUX
C. S. ST GILLES
U. S. BELLEMENE CANOT
S. S. CAPRICORNE
OLYMPIQUE DES AVIRONS
ACF POSSESSION
ATHLETIC FOOTBAL ST LOUISIEN
U. S. STE MARIENNE
A. S. BRETAGNE
SP C. DU CHAUDRON
SALINE SPORT CHARLES DE FOUCAULD
F. C. MOUFIA
A. J. PETITE ILE
A. S. MARSOUINS
AM ENT SOLIDAIRE DE LA CONVENANCE
AFCO SAVANNAH
FC PARFIN
AS STE SUZANNE
F. C. RIVIERE DES GALETS
A. S. ETOILE DU SUD
FC VILLE DE ST PHILIPPE
S. S. RIVIERE SPORTS
A. S. MONTGAILLARD
AS DU 12EME KM



J. S. CHAMPBORNOISE
A. C. S. DES MAKES
A. S. ENT. GRANDE MONTEE
J CENTRE VILLE DE ST PIERRE
SPORTING CLUB DE BOIS DE NEFLES
RAVINE BLANCHE CLUB
A. S. RED STAR
A. S. SAINT YVES
O. C. ST ANDRE LES LEOPARDS
SAINT DENIS ECOLE DE FOOT A.
TAMPON F. C.

REGIONALE 3

JEAN PETIT F. C. ST JOSEPH
AJS RIVIERE DU MAT
A. F. C. HALTE LA
A. J. LIGNE BAMBOUS
AM. CHALOUPE ST LEU
A MARMAILLES TERRE SAINTE
A. S. C. DE CORBEIL
ASC LABOURDONNAIS
AS LANGEVIN LA BALANCE
CS CRESSONNIERE
ECOLE DE FOOT ST PIERRE
R. C. DE ST PIERRE
CILAOS F. C.
C. S. DE LA CRETE
ETOILE SPORTIVE TAMPONNAISE
ECOLE DE FOOT ST GILLES LES HAUTS
A. S. GUILLAUME
ECOLE DE FOOT ST GILLES
GRANDE FONTAINE FOOTBALL CLUB
J. S. BOIS DE NEFLES
AJS BELLEMENE
ENT SPORT PLATEAU CAILLOU
AS FOOTBALL CLUB PALMISTE
SPC DE VILLELE
J. S. MONTAGNARDE
AS VINCENDO SPORT
A. J. S. ST DENIS
F. C. DU 17EME KM
A.S. C. GRAND BOIS
GRPT S. DE BERIVE
SP C. DE BELLEPIERRE
C. S. DYNAMO
A. S. C. ST ETIENNE
FC RIVIERE DES ROCHES
J. S. C. DE LA RAVINE CREUSE
ASSOCIATION SPORTIVE EVECHE
ACADEMIE SPORT. DE LA REDOUTE

F. C. LA COUR
FC PLAINE DES GREGUES
OL BRAS CREUX
RACING CLUB AUSTRAL
ET SALAZIENNE
A. S. DU PLATE
F. C. LIGNE DE PARADIS
A. S. COLIMACONS
A. AMIS DE CAYENNE
S.C.SUD
EF BERIVE
VAOVAO SPC
GS CAMBUSTON
US PIERREFONDS
SC PALMIPLAINOIS
A.J.S. FOOTBALL DE L'EPERON

ENTREPRISE

ADESIR CSLR
A. S. SBTPC
AS ZEN BY CAP MECHANT
FC SOMACOM
DUBAI AUTO FC
AS GRAND PORT MARITIME
FC CASINO DE ST DENIS
DEMEDOM FC
AS ETUDE CONCEPTION BATIR REUNION
FC TELCEM LES QUAIS
AS RESTAURANT DU PITON
NICOLLIN OCEAN INDIEN FC
AS POLE LOGISTIQUE REUNION
A. S. SECURITE SOCIALE ST DENIS

FEMININE

A. F. FEMININE DIONYSIENNE
ECOLE SAINT-DENIS FOOT FEMININ
AFSC DE BAGATELLE

FUTSAL

A.S. BEACH SOCCER SAINT-PAULOISE
ENTENTE SAINT LOUISIEN
FC PYTHON
FUTSAL SPORT ET LOISIRS
CLUB FUTSAL PIEDS CARRES
SAIYAN FOOT CILAOS
ASC OUEST FUSION
UNIR OCEAN INDIEN
PALMISTE UNITED
A FUTSAL MULTICULTURELLE PETITE ILE
TRIVELA
SC FUTSAL DIONYSIEN
SAINT DENIS CITY



TBK FC
A. OLYMPIQUE LANGEVIN

JEUNE

S. S. JUNIORS DIONYSIENS
ARISTE BOLON
A. S. EPERON
ECOLE DE FOOT DE ST FRANCOIS
ECOLE DE FOOT BRAS DES CHEVRETTES
A.OMNISPORTS STE MARIE
PITON ST LEU FOOT ACADEMIE
ASC DEUX RIVES
A . S. C. POSSESSION

VETERAN

A. S. SODIPARC CITALIS
ASS ENT SOLID AIR 974
AS VETERAN VINCENDO
ASS GRANDE FONTAINE
ASS VETERAN DE L'EPERON
ASSOCIATION VETERANS TAN ROUGE
A. C. S. DE DUPARC
A. S. VET. DE LA MONTAGNE
CLUB VETERANS SAINTE MARIE
A. S. VET. STE SUZANNE
CLUB VET. CAMBUSTON
VET. FOOT. ENTRE DEUX
U. S. DU TEVELAVE LES AVIRONS
C. CORP. HOPITAL SUD REUNION
AVIRONS FOOT. VET.
JEUNESSE SOLIDAIRE ET SPORTIVE
ANCIENS DE LA PATRIOTE
A. S. VET. BELLEPIERRE
A. S. VET. DYNAMO
A. VETERAN LIGNE DES BAMBOUS
VET. F. C. DE ST THERESE
RACING CLUB DE L'EST
FOOTBALL CLUB SPORT PLUS
US CHEMIN DU CENTRE
ALON MET ENSEMB
U. S. DES ARTISANS
A. S. CHD
F. C. BOULANGER
JS LA POINTE